



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale du Trésor



# BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 42 – Semaine du 25 au 29 octobre 2021

## En bref

### Tunisie :

- La cheffe du gouvernement Najla Bouden a reçu le Secrétaire général de l'UGTT Noureddine Taboubi sur fond de conflit social à Sfax
- Le conseil des ministres du 21 octobre dernier fut en grande partie consacré aux questions économiques, financières et sociales
- Le déficit budgétaire se résorbe de 4,9 Md TND sur les 8 premiers mois de 2020 à 3 Md TND sur les 8 premiers mois de 2021 (de 1,5 Md EUR à 0,9 Md EUR)
- Le ministère du Commerce fixe le prix plafond et les marges de bénéfice des œufs et des poissons
- La 15<sup>ème</sup> édition du Salon international de l'agriculture, du machinisme agricole et de la pêche a débuté le 26 octobre
- L'autoroute Gabès-Médénine devrait entrer en service à la fin de l'année 2022
- Coronavirus : point sur la situation fin octobre

### Libye :

- Visite du ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères Jean-Yves Le Drian à Tripoli le 21 octobre 2021
- Le Premier ministre Abdul-Hamid Dbeibah annonce le lancement d'un projet de construction de raffinerie sur le champ de Sharara.
- Le sous-secrétaire aux affaires du transport aérien libyen rencontre Airbus à Tunis
- Le Premier ministre libyen annonce le lancement de deux projets photovoltaïques en partenariat avec les sociétés italienne Eni et française Total fin 2021

## Tunisie

- **La cheffe du gouvernement Najla Bouden a reçu le secrétaire général de l'UGTT Noureddine Taboubi sur fond de conflit social à Sfax**

Dans une déclaration accordée à l'organe de presse de la centrale syndicale Echaab News, Noureddine Taboubi a souligné à l'occasion de cet entretien l'importance d'un dialogue positif et de la participation de la centrale syndicale aux efforts de solidarité nationale afin de dépasser la crise socio-économique. Il a dit avoir insisté sur la situation des groupes marginalisés, les formes de travail fragiles, les personnes pauvres et les individus à faible retraite. Taboubi a aussi rappelé l'importance de l'application des accords conclus précédemment. Cet entretien s'est tenu dans un contexte de fortes tensions sociales à Sfax, qui connaît une grève générale dans le secteur privé initiée par la section régionale de l'UGTT, réclamant l'augmentation des salaires et la reprise de négociations sociales à l'arrêt depuis deux ans.

- **Le conseil des ministres du 21 octobre dernier fut en grande partie consacré aux questions économiques, financières et sociales**

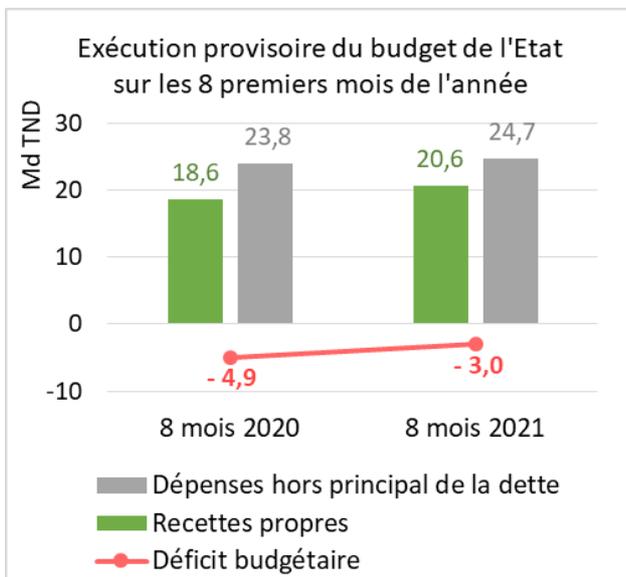
Le chef de l'Etat a souligné, lors de ce conseil, **l'importance de restaurer le rôle social de l'Etat, de consolider une culture du travail, d'encourager l'austérité, de rationaliser les dépenses publiques et les importations et d'encourager la consommation des produits tunisiens.** Il a été question, dans ce cadre, du renforcement du contrôle des canaux de distribution, de la lutte contre le monopole et la spéculation, de la pression sur les prix, de l'orientation des subventions vers les classes nécessiteuses et de la lutte contre la corruption et toutes formes de criminalité contre l'économie nationale. Le Conseil a évoqué la **nécessité de mettre en œuvre un programme urgent de relance et de**

**réformes structurelles** dans le cadre d'une véritable collaboration avec les partenaires sociaux, ainsi que **d'encourager la mise en œuvre de projets dans les énergies renouvelables et l'investissement domestique comme étranger.** Le Conseil a également examiné **la situation financière** de la Tunisie et des solutions envisageables pour mobiliser les ressources nécessaires au financement du budget. **Le Conseil a examiné le projet de décret devant approuver un prêt conclu en juillet avec la Banque Africaine de Développement** pour le financement du programme d'appui à la relance économique et à l'intégration sociale. Par ailleurs, le chef de l'Etat a évoqué **le projet de réconciliation pénale** et son rôle dans la récupération des fonds spoliés et leur utilisation pour réaliser des projets sur l'ensemble du territoire. Il a enfin évoqué le processus de dialogue national qu'il souhaite lancer.

- **Le déficit budgétaire se résorbe de 4,9 Md TND sur les 8 premiers mois de 2020 à 3 Md TND sur les 8 premiers mois de 2021 (de 1,5 Md EUR à 0,9 Md EUR)**

L'exécution du budget à fin août 2021 fait état d'une **hausse des ressources propres (+10,4% en glissement annuel à 20,6 Md TND, soit 6,3 Md EUR),** alors que **les dépenses publiques hors principal de la dette ont légèrement augmenté (+3,6% en g.a. à 24,7 Md TND, soit 7,5 Md EUR).** Le déficit budgétaire s'est ainsi résorbé de 4,9 Md TND (1,5 Md EUR) sur les 8 premiers mois de 2020 à 3 Md TND (925 M EUR) sur les 8 premiers mois de 2021. **La hausse des ressources propres** provient essentiellement des recettes de la TVA (+32% à 5,6 Md TND), tandis que les recettes non fiscales ont diminué (-15,6% à 1,2 Md TND). **Côté dépenses,** la masse salariale a continué d'augmenter (+5,7% à 13,4 Md TND, soit 54% des dépenses totales hors principal de la dette), tandis que les dépenses d'interventions et transferts ont diminué (-8,2% à 4,6 Md TND, notamment grâce à la baisse des subventions

aux carburants). Alors qu'elles s'inscrivaient sur une tendance à la baisse depuis 2020, les dépenses d'investissements ont légèrement augmenté (+2,5% à 2,1 Md TND). Les **ressources d'emprunt (pour répondre au besoin de financement) sur les 8 premiers mois de 2021 ont progressé de 13,8% en g.a. à 9,7 Md TND – 2,9 Md EUR**. Il s'agit pour 56% d'emprunts domestiques et pour 44% d'emprunts extérieurs. Enfin, **l'encours de la dette fin août 2021 s'élevait à 101,2 Md TND – 30,8 Md EUR** – et était principalement de la dette extérieure (59%).



- **Le ministère du Commerce fixe le prix plafond et les marges de bénéfice des œufs et des poissons**

Après les produits d'hygiène, pommes de terre et volailles fin août, le ministère du Commerce a désormais annoncé la fixation d'un prix plafond et de marges de bénéfice pour les œufs destinés à la consommation et les poissons à partir du 25 octobre 2021. Il souligne dans son communiqué que cette décision s'inscrit dans le cadre de la volonté de maîtriser les prix de certains produits de base qui ont enregistré une hausse récemment. Les marges bénéficiaires pour les œufs seront fixées à 5 millimes/œuf pour la vente en gros et à 10 millimes/œuf pour la vente au détail, et le prix

plafond sera fixé à 980 millimes pour 4 œufs. La marge de bénéfice brute des poissons sera de 30% si les prix de vente sont inférieurs à 5000 TND/kg, et de 25% si les prix de vente sont supérieurs à 5000 TND/kg. Le ministère a précisé que les contrevenants seront poursuivis et pénalisés conformément aux textes de loi en vigueur.

Lors d'une interview le 25 octobre 2021, le président de l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (Utap) M. Abdelmajid Ezzar a déclaré que l'UTAP rejette cette nouvelle fixation des prix par le ministère, et que celle-ci condamne les producteurs à perdre 15% de leurs bénéfices, ne leur permettant plus de couvrir leurs coûts.

- **La 15<sup>ème</sup> édition du Salon international de l'agriculture, du machinisme agricole et de la pêche a débuté le 26 octobre**

Le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Mahmoud Elyes Hamza, a inauguré le SIAMAP 2021 ce mardi 26 octobre. Le salon organisé par l'UTAP se déroulera jusqu'au 31 octobre. L'édition 2021 du salon, dont le thème « L'agriculture est notre immunité » est d'actualité, permet aux acteurs du secteur d'échanger des connaissances et nouer des partenariats. Les défis écologiques auxquels sont confrontés les secteurs agricole et halieutique sont accentués par le réchauffement climatique (stress hydrique, érosion de la biodiversité etc.). A cela s'ajoutent d'autres défis tels que la dépendance aux cours mondiaux des produits alimentaires, la concurrence accrue pour les denrées alimentaires ou les évolutions socio-économiques et organisationnelles affectant le monde de l'agriculture. A cet égard, le salon consacre un pavillon à l'agriculture biologique et met à l'honneur la « femme rurale ».

Le SIAMAP, deuxième salon agricole le plus important en Afrique, accueille 400 exposants (dont 280 tunisiens) de 35 pays africains, asiatiques, européens et arabes. Des organisations internationales telles que l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale des agriculteurs et le programme Promotion de l'agriculture familiale en

Afrique de l'Ouest (PAFAO) sont également présentes. Le SIAMAP est donc l'occasion de promouvoir l'image de la Tunisie dans le secteur agricole et de rétablir la confiance des partenaires étrangers du pays.

### • **L'autoroute Gabès-Médénine devrait entrer en service à la fin de l'année 2022**

La ministre de l'Équipement et de l'Habitat, Sarra Zaafrani Jenzri, a affirmé que l'autoroute reliant Gabès à Médénine, au sud de la Tunisie, sera mise en service au terme de l'année 2022. Mme. Zaafrani Jenzri s'est rendue sur place pour inspecter l'avancement des travaux. Deux tronçons de l'autoroute sont déjà terminés. Les travaux de la route périphérique de Gabès ont démarré récemment et ont nécessité un investissement de 30 M TND. Longue de 85km, la route devrait permettre de fluidifier le trafic et d'améliorer la sécurité routière des usagers.

Ventes automobiles : hausse de 32% sur les neuf premiers mois de l'année, par rapport à la même période en 2020

D'après l'Agence Technique des Transports Terrestres, la vente de véhicules a régressé de 3% entre septembre 2020 et septembre 2021. Cependant, le nombre cumulé des immatriculations de véhicules légers sur les neuf premiers mois 2021 est en hausse de 32% par rapport à la même période de l'année 2020 et ceux l'année 2021. Les véhicules de marques asiatiques ont représenté un peu moins de 60% des ventes au cours des neuf premiers mois de l'année 2021, tandis que les constructeurs européens ont disposé d'une part de marché avoisinant les 35%. Hyundai, KIA et Toyota sont les trois constructeurs qui ont réalisé les meilleures ventes sur cette période, avec des parts de marché respectives de 11,4%, 10,3% et 7,6%.

### • **Coronavirus : point sur la situation fin octobre**

Au 26 octobre, 9 100 129 doses de vaccins ont été administrées : 4 451 038 Tunisiens sont totalement vaccinés dont 3 526 185 ont reçu deux doses et 924 853 ont reçu une seule dose (personnes déjà contaminées

ou vaccin uni-dose). A cette date, 712 139 cas cumulés de contamination à la Covid-19 et 25 221 décès ont été confirmés. L'immunité collective est estimée à 80%.

Une nouvelle campagne de vaccination avec le vaccin Spikevax de Moderna a été lancée le 25 octobre pour les ressortissants français âgés d'au moins 12 ans résidant en Tunisie. Prise en charge par le groupe International SOS via sa filiale AEMC France, elle se déroule à Tunis, Hammamet, Sousse et Sfax.

Un décret présidentiel relatif au pass sanitaire a par ailleurs été publié vendredi 22 octobre. Le décret stipule qu'un pass sanitaire doit être délivré aux tunisiens et aux étrangers résidant en Tunisie ayant achevé le schéma vaccinal anti-Covid. A partir du 22 décembre, il sera obligatoire de présenter ce document à l'entrée des institutions étatiques, collectivités locales, établissements publics, jardins d'enfants et écoles coraniques publiques et privées. Le pass sera aussi exigé pour accéder aux hôpitaux, centres sociaux, commerces et autres lieux de rencontres et de manifestations culturelles, scientifiques ou religieuses. Pour obtenir un certificat de vaccination, il faut se connecter à son espace citoyen depuis la plateforme Evax.tn et imprimer le document muni d'un QR code.

Par ailleurs, le ministère de la Santé a annoncé un durcissement des mesures sanitaires pour entrer sur le territoire national : il est maintenant exigé de présenter, en plus du formulaire Voyageur complété, un test PCR négatif à la Covid-19, portant un QR code, réalisé moins de 72 heures avant le premier embarquement. Ceci vaut pour tous les voyageurs de plus de 12 ans se rendant en Tunisie. Les voyageurs non vaccinés ou présentant un schéma vaccinal incomplet doivent se soumettre à un confinement de 7 jours, à leurs frais, dans un des centres de confinement définis par les autorités tunisiennes. Ils doivent également réaliser un second test PCR au cours des dernières 24 heures du confinement obligatoire à leurs frais.

## Libye

- **Visite du ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères Jean-Yves Le Drian à Tripoli le 21 octobre 2021**

Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian s'est rendu à Tripoli le jeudi 21 octobre pour rencontrer le Président du Conseil présidentiel Mohamed Menfi, le Premier ministre Abdulhamid Dbeiba, ainsi que son homologue Najla Mangoush, et pour participer à la conférence de soutien à la stabilité de la Libye organisée par le gouvernement d'unité nationale. Le ministre a appelé l'ensemble des dirigeants libyens à mener à son terme le processus politique engagé. Il a marqué l'importance que les élections présidentielle et législatives libyennes se tiennent le 24 décembre, conformément à la feuille de route définie par les Libyens et endossée par le Conseil de sécurité. Il a rappelé notre mobilisation en ce sens, aux côtés des Nations Unies et de nos partenaires internationaux. M. Jean-Yves Le Drian a réaffirmé l'attachement de la France à la stabilité de la Libye et à la sécurité de son voisinage, qui passent par la fin des ingérences étrangères. Il a marqué son soutien au travail du comité militaire conjoint libyen qui a adopté récemment, sous l'égide des Nations unies, un plan opérationnel de départ des forces et mercenaires étrangers du territoire libyen. Le ministre a rappelé la détermination de la France à continuer d'agir contre le terrorisme, contre le trafic de migrants et en faveur du démantèlement des milices. Le ministre a appelé à la poursuite de la mobilisation internationale en faveur de la transition politique en Libye et a rappelé la tenue d'une conférence à ce propos à Paris le 12 novembre ([déclaration de la porte-parole du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#)).

- **Le Premier ministre Abdul-Hamid Dbeibah annonce le lancement d'un**

- **projet de construction de raffinerie sur le champ de Sharara.**

Lors d'un événement qui s'est tenu au siège de la National Oil Corporation (NOC), le Premier ministre libyen Abdul-Hamid Dbeibah a signé deux décrets, en direct à la télévision, en présence du vice-Premier ministre Ramadan Abu Janah, des ministres de l'Intérieur, des Transports, des Finances, du Travail, de la Culture et du Développement des connaissances, du ministre d'État aux Affaires Politiques, du président de la NOC et d'un certain nombre de députés de la région du sud. Les décrets donnent la permission à la NOC de contracter directement et de financer la mise en œuvre des projets de construction de la raffinerie.

- **Le sous-secrétaire aux affaires du transport aérien libyen rencontre Airbus à Tunis**

Le sous-secrétaire aux affaires du transport aérien M. Khaled Swessi, accompagné du directeur du département financier au ministère des Transports M. Omar Al-Torgoman et du directeur de la maintenance de la compagnie Libyan Airlines M. Khalifa Al-Jehani, a rencontré hier à Tunis des représentants d'Airbus. Le constructeur aéronautique européen supervise la maintenance de l'avion 5A-LAH de la Libyan Airlines au centre de maintenance de Tunisair à l'aéroport de Carthage. L'airbus A320-214 a été endommagé lors de combats entre milices à l'aéroport de Tripoli en 2014. L'appareil avait été touché par des balles et des éclats de missiles le mettant hors d'usage. L'avion est aujourd'hui en phase finale de maintenance : la coque a été inspectée et réparée, l'examen du moteur et des trains d'atterrissage est en cours. Selon le ministère des transports libyen, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan gouvernemental Reviving dont l'objectif final est la remise en service des avions de ligne.

- **Le Premier ministre libyen annonce le lancement de deux projets**

## **photovoltaïques en partenariat avec les sociétés italienne Eni et française Total fin 2021**

Lors d'un séminaire sur le partenariat entre les secteurs public et privé dans le domaine de l'énergie, le Premier ministre libyen Abdul-Hamid Dbeibah a déclaré que deux projets du domaine de l'énergie solaire seraient lancés d'ici la fin de l'année. M. Dbeibah a souligné l'importance de la collaboration des entreprises privées et des institutions publiques dans le développement des énergies renouvelables et alternatives. Il a aussi attiré l'attention sur le fait que de tels projets créeraient de nouvelles opportunités de formation et de travail pour les jeunes libyens. Le Premier ministre a rappelé l'importance du secteur de l'énergie dans l'économie libyenne et a exhorté les fonctionnaires et experts du ministère du Pétrole et du Gaz présents lors du séminaire à augmenter la production de pétrole dans les années à venir.

